

Mortier à joints pour pavés

Produit Mortier d'usine sec selon DIN 18557. Mortier de joints pour pavés à base de ciment et de trass.

Application Mortier à joints pour le badigeonnage ou le scellage de joints de pavés dans le domaine des terrasses et balcons.

Composants Sables, liants, trass ainsi que des adjuvants pour une mise en œuvre améliorée.

Propriétés Mortier à joints minéral fluide et/ou coulant à bonne adhérence au support pour le coulage de joints de pavés. Non drainant. Après durcissement, résistant aux intempéries et au gel, résistant aux chocs et à l'abrasion.
Réduit la tendance aux efflorescences.

Caractéristiques techniques

Granulométrie :	2 mm
Résistance à la pression :	M 10 (> 10 N/mm ²) par référence à DIN EN 998-2
Besoin en eau :	3,5 – 4 l/sac (plastique)
Largeur de joint:	5 - 50 mm
Consommation de matériau par m ² :	env. 2,0 à 4,0 kg (suivant la part de joints et le type de pose)
Rendement en surface :	15 l/sac (souple)

Forme de livraison Sacs en papier, contenu des sacs 25 kg (42 sacs par palette = 1 050 kg)

Stockage A l'état sec et protégé, le temps de stockage ne doit pas dépasser 6 mois.

Assurance qualité Surveillance et contrôle de la qualité permanents, avec contrôle d'entrée sévère de toutes les matières premières. La société dispose d'un système de gestion de la qualité contrôlé et certifié par le TÜV selon la norme DIN EN ISO 9001 valable dans le monde entier, ainsi que d'un système de gestion écologique contrôlé et certifié par le TÜV selon la norme DIN EN ISO 14001 valable dans le monde entier.

Classification selon la loi relative aux produits chimiques

Symbole de danger :	Xi	Irritant
Phrases R :	R 37/38: R 41:	Irritant pour les voies respiratoires et la peau Risque de lésions oculaires graves
Phrases S :	S 2: S 24/25: S 26: S 37/39: S 46:	Conserver hors de la portée des enfants Éviter le contact avec les yeux et la peau En cas de contact avec les yeux, laver abondamment et consulter un ophtalmologiste Lors du travail porter des gants de protection appropriés, un appareil de protection des yeux/du visage.. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette..

Faible teneur en chromate selon TRGS 613

- Phrases H et P: DANGER - H315, H318, P102, P280, P305+P351+P338+P310, P302+P352+P332+P313, P362

Support

En cas de type de construction mixte (pose en lit non lié), le pavé monté est vibré en position définitive avant le jointoiment sur un support suffisamment compacté. En cas de construction liée, le compactage se fait par enfoncement manuel des pierres ou dalles.

Mise en oeuvre:

Mélanger à fond le mortier de joints pour pavés dans le malaxeur à chute libre pendant env. 3 minutes (ou dans une auge à mortier avec un agitateur tournant lentement). Ne mélanger à aucune autre matière.

Le mortier mélangé d'une consistance fluide est alors introduit avec une raclette en caoutchouc dans le joint du pavé préalablement humidifié. Ensuite, la surface du pavé est nettoyée jusqu'à ce que le voile de ciment soit complètement éliminé des têtes de pierre. Eventuellement, répandre du sable silicieux sur le pavé et brosser jusqu'à ce que les têtes de pierre soient exemptes de mortier.

Respecter la largeur de joint minimum prévue dans la norme DIN 18318 (VOB part C). Par principe, le jointoiment doit être effectué sur toute la profondeur du joint.

Le mortier de joints pour pavés se laisse aussi appliquer en consistance terre humide dans les joints des pavés. Ceci doit avoir lieu avant le compactage à l'aide de la plaque vibrante.

Ensuite, humidifier légèrement la surface, la repasser au coulis de mortier à joints et la nettoyer jusqu'à ce que le voile de ciment ait été éliminé complètement des têtes de pierres.

Dans ces deux cas, la surface pavée doit être maintenue humide pendant au moins 7 jours ou être recouverte d'un film de protection pour le bâtiment.

Indications

Le respect des règles de la technique généralement reconnues doit être assurée lors de l'exécution des travaux de construction. L'ajout de matières étrangères ou d'adjuvants au mortier n'est pas autorisé.

Le mortier de joints pour pavés frais doit être protégé contre un assèchement trop rapide par des mesures appropriées.

Les indications ci-dessus correspondent à l'état actuel de notre expérience et sont fournies à des fins de consultation. On ne peut pas en déduire une garantie pour un cas d'application étant donné que l'application et la mise en œuvre respective se trouve en dehors de notre possibilité de contrôle.

Ne pas mettre en oeuvre et laisser sécher à une température de matériau, de support et d'air inférieure à 5 °C et supérieure à 30 °C. Respecter les normes DIN EN 18501, DIN 18502, DIN 18503 et DIN 18318 (VOB, part C).

Nos recommandations en matière d'application que nous fournissons à titre d'aide pour l'acheteur/utilisateur sont basées sur nos expériences et correspondent à l'état actuel des connaissances dans les sciences et dans la pratique. Elles sont données sans engagement et ne justifient aucun rapport juridique contractuel et aucune obligation annexe découlant du contrat d'achat. Elles ne délient pas l'acheteur de son obligation de vérifier lui-même si nos produits conviennent à l'utilisation prévue. Les règles générales de la technique de construction doivent être respectées. Nous nous réservons tout droit à des modifications servant au progrès technique et à l'amélioration du produit ou de son application. Avec la publication de cette information technique, les éditions antérieures deviennent invalides. Pour obtenir les informations les plus récentes, veuillez consulter notre site Internet. Nos conditions de vente et de livraison actuelles ainsi que les dispositions pour le montage et l'utilisation de nos silos et nos installations de malaxage sont applicables à toutes les opérations.

Baumit GmbH, Reckenberg 12, 87541 Bad Hindelang,
Hotline Baumit: Tél.: +49 (0) 18 05 / 64 82 28 (0,14 €/minute à partir du réseau fixe allemand, prix des communications mobiles max. 0,42 €/minute max.
dérogation possible pour les tarifs étrangers), Télécopie: 0 83 24 / 9 21 – 4 70,
Email: info@baumit.de, Internet: www.baumit.de/selbermachen